

TARIFS APPLICABLES AU 1 DECEMBRE 2024

VITACEAE TRANSACTIONS, ayant pour noms commerciaux VITACEAE TRANSACTIONS, FVC TRANSACTIONS, FONCIERE VITICOLE, SAS au capital de 30 000,00€ euros, dont le siège social est situé 8 rue Jules Méline, 51430 BEZANNES, immatriculée au RCS REIMS sous le n° 823 282 637 R.C.S. Reims, numéro de TVA intracommunautaire FR70823282637, titulaire de la carte professionnelle portant la mention Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans détention de fonds, n°CPI 5102 2016 000 014 113 délivrée par la CCI de la MARNE, représentée par Philippe PETIT son Président.

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de GROUPAMA sous le numéro de police 1638 1462 0001.

N'ayant <u>aucun lien capitalistique ou juridiqu</u>e avec une banque ou une société financière.

Adhérent à la **Fédération Nationale de l'immobilier (FNAIM)**, ayant le titre professionnel d'AGENT IMMOBILIER obtenu en France dont l'activité est régie par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 (dite « loi Hoguet ») et son décret d'application n° 72 678 du 20 juillet 1972 (consultable en français sur www.legifrance.gouv.fr), et soumis au code d'éthique et de déontologie de la FNAIM intégrant les règles de déontologies fixées par le décret n° 2015 1090 du 28 août 2015 (consultable en français sur www.fnaim.fr).

Pour tout <u>litige « consommateur »</u>, au sens de l'article liminaire du code de la consommation, ce dernier est informé qu'il peut saisir le médiateur de la consommation référencé auprès de la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous :

Nom du médiateur : **ANM CONSO** Adresse postale du médiateur : 2 rue de Colmar, 94300 VINCENNES

Site internet du médiateur : http://www.anm-conso.com

<u>Honoraires de Transaction Vente</u>: 7,2% TTC du prix de vente. Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.

Avis de valeur : 600€ TTC

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise